

# Jonageois, et si nous parlions du budget de notre commune ?

*Notre dernière lettre info avant la trêve estivale est l'occasion de revenir sur le conseil municipal du mois d'avril. Lors de cette réunion, le maire nous a invités à voter le compte de gestion 2018 (document comptable retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de l'année écoulée) ainsi que le budget primitif 2019 (budget se présentant en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement). Vous trouverez dans ce document des éléments de gestion que nous souhaitons porter à votre connaissance.*

*Il est bon de rappeler qu'en tant qu'élus d'opposition nous exerçons, au sein du conseil municipal, un rôle de contrôle et de contre-pouvoir. Ce rôle difficile est pourtant essentiel pour le fonctionnement de la démocratie locale. On constate, malheureusement, que ce rôle est nié et combattu par la majorité.*

*Le moment venu, lors de la campagne électorale des municipales de mars 2020, nous aurons l'occasion de présenter nos propositions aux jonageois en développant, avec nos concitoyens, un projet ambitieux et novateur pour notre commune.*

*Je vous donne donc rendez-vous en septembre !  
Bel été à toutes et à tous.*



**Laurent Chervier,**  
Conseiller Municipal  
Divers Droite



## Comment a été élaboré le budget communal 2019

Il permet de payer les charges générales de la commune (salaires, petits travaux d'entretien, fournitures diverses ...) et les petits investissements.

Les recettes sont principalement issues de nos impôts et taxes, auxquels s'ajoutent d'autres dotations, le tout pour un budget global de près 8M€ dont 1,4 M€ de report de 2018 (non dépensé). **On constate donc que les dépenses ont été considérablement ralenties depuis 2 ans, permettant de dégager un excédent de 2M€.**

### LE FONCTIONNEMENT

Il finance les constructions, installations, aménagements importants, autrement dit ce qui se voit. Ce budget qui est généralement d'un peu plus de 1M€ va passer à **4M€ en 2019** grâce notamment aux 2M€ économisés sur le budget de fonctionnement ainsi qu'aux diverses ventes suivantes : les appartements situés au-dessus du restaurant de la place pour « seulement » 245.000€ et divers bâtiments à la Métropole de Lyon pour 1,2M€ (ventes pourtant prévues depuis de nombreuses années). Ces économies qui ont pénalisé le fonctionnement de la commune vont cependant permettre au maire de se mettre en avant en cette période pré-électorale, en lançant tardivement de nombreux projets.

### L'INVESTISSEMENT

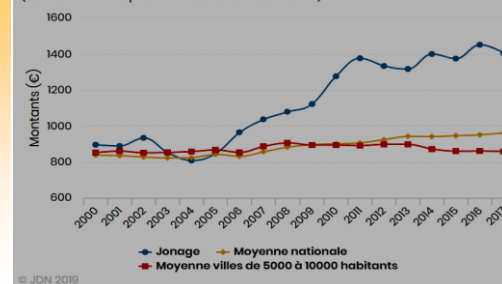
# Pourquoi les élus de JAT se sont abstenus de voter ce budget

Nous pensons que les excédents de fonctionnement de 2M€ devraient être prioritairement utilisés pour l'amélioration du cadre de vie des jonageois (exemple : entretien des bâtiments publics qui en ont grand besoin, etc...)

Le maire fait-il un bon calcul compte tenu de l'endettement de la commune, anormalement élevé, de 8,3M€ (1405€ par habitant, soit +63% par rapport à la moyenne des villes de même importance en terme de population) ?

Dettes par habitant de Jonage

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



Selon sa stratégie politique nous allons voir sortir de terre, pour un coût de 565.000 €, une salle de danse de 318 m<sup>2</sup> à priori sous-dimensionnée par rapport aux besoins existants, projet voté en CM en 2005 puis mystérieusement annulé en 2009... **Dix ans après, il refait surface !**

Sont également **programmés** pour 300.000 €, la démolition / reconstruction de la cure avec un local prévu pour accueillir un restaurateur de sushis et, pour 250.000 €, les débuts de la création d'un parc public (**projet datant de 1998 !**). Ce dernier projet, tout louable qu'il soit, n'a hélas visiblement pas été pensé dans sa globalité et, comme à l'accoutumée, les élus JAT n'ont pas été consultés. La création prévue du chemin piétonnier, permettant la liaison résidence seniors/centre ville est certainement une bonne initiative, mais sa réalisation doit être intégrée dans la globalité du parc, afin de faire un ensemble esthétique et cohérent. Ce projet laisse, également, des questions sans réponses comme l'éventuelle extension des logements de la gendarmerie...

**Le Maire prévoit également d'autres travaux bien visibles** comme le parking derrière la médiathèque, la clôture de l'Agora, la réfection des courts de tennis, et d'autres améliorations ou réparations qui auraient dû être faites depuis bien longtemps.

**Fidèle depuis 25 ans à cette stratégie, le maire annonce des grands projets pour la commune à quelques mois des élections ; projets qui, hélas, ne voient que rarement le jour, comme ce fut le cas notamment de ses promesses de campagne en 2014 : maison de retraite, city stade, couverture de la station d'épuration, création d'une déchetterie etc ...**

## Quand le maire perd ses procès...

L'étude du compte de gestion 2018 dévoile une hausse conséquente des dépenses sur deux postes suivants :

- ✓ Honoraires (avocats notamment) : **20.500 € soit +20,7 %** par rapport à 2017 (17 049 € en 2017)
- ✓ Frais d'acte et de contentieux : **40.700 € soit +860 %** par rapport à 2017 (4 729 € en 2017)

Cette hausse s'explique notamment par divers procès contre des particuliers ou des associations perdus par le maire, exemples :

- ✓ Litige avec un particulier, rue Blondel, concernant un raccordement au réseau électrique.
- ✓ Litige avec une association syndicale d'un lotissement, rue Foch, concernant l'installation d'une barrière.

Par ailleurs les frais de justice engagés par la commune dans le cadre de la procédure de reprise du magasin de fleurs s'élèvent à ce jour à **19.000 €**. Il s'agit d'un premier montant dévoilé lors du dernier conseil municipal suite à nos insistantes demandes.

[www.jonageavanttout.fr](http://www.jonageavanttout.fr)



Jonage Avant Tout

Contact : [info@jonageavanttout.fr](mailto:info@jonageavanttout.fr) - Boîte aux lettres en Mairie - Place du Général De Gaulle 69330 - JONAGE